

# Voltes et circuits de l'aérodrome à Nuisances sonores

**Volte 09 :** Les pilotes doivent impérativement effectuer la base 09 aux points de passage indiqués et ne pas dériver vers l'OUEST afin d'éviter ainsi le survol des villages d'Onnens et de Cottens. Lors d'un départ vers l'EST, il est impératif d'éviter l'abbaye d'Hauterive que l'on doit laisser sur sa gauche, ceci pour éviter des nuisances sonores pendant les offices religieux.

